

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



conduites par l'Agence depuis sa création pour promouvoir et développer le secteur des services à la personne.

Ce rapport témoigne de l'essor spectaculaire du secteur, rendu possible par la mobilisation de tous les acteurs et de tous les partenaires au profit du développement de l'emploi et de l'amélioration de la vie de tous nos concitoyens.

Cette dynamique nouvelle constitue une première étape dans le développement d'emplois de qualité et dans l'émergence d'une société où les besoins des uns sont les emplois des autres.

La nouvelle période qui s'ouvre avec notamment le rattachement de l'Agence au ministère de l'économie, des finances et de l'emploi, donne un sens renouvelé au plan de développement des services à la personne. C'est un

véritable enjeu de société pour lequel toute l'équipe de l'Agence est mobilisée avec enthousiasme.

Bruno ARBOUET
Directeur général
de l'Agence nationale
des services à la personne



Vous trouverez, en ligne sur notre site dès aujourd'hui et dans votre boîte aux lettres dans les tous prochains jours, le premier rapport d'activité de l'Agence nationale des services à la personne.

Ce document, approuvé par notre Conseil d'administration, retrace les principales actions

ACTUALITÉS

Organismes agréés : mettez votre profil à jour dans le répertoire des organismes agréés et au 3211 !

Poussée des entreprises privées dans le secteur des services à la personne en 2005

Publication du cahier des charges pour l'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux

DU CÔTÉ DES ENSEIGNES

Shopi se lance dans les services à la personne avec Fourmi Verte.

CESU

Flash émetteur : Sodexo CCS

DÉLÉGUÉS TERRITORIAUX

Trois questions à Didier AMI, délégué territorial du Cher

EN RÉGION

Premières Rencontres d'Initiatives Citoyennes : priorité à l'emploi

Bilan du Forum des activités de services à la personne - Maison de l'Emploi de Nancy

Aividence aide à la vie et à la dépendance à Narbonne

Troisième édition du Prix à l'Innovation dans le Val-de-Marne.

WWW...

Cet indice vous annonce que vous pouvez accéder à l'intégralité de l'article sur notre site web :

www.servicessalapersonne.gouv.fr

ORGANISMES AGRÉÉS : METTEZ VOTRE PROFIL À JOUR DANS LE RÉPERTOIRE DES ORGANISMES AGRÉÉS ET AU 3211



Depuis le mois d'avril, l'Agence nationale des services à la personne mène une vaste opération d'enrichissement de la base de données des organismes agréés.

Tous les organismes agréés de services à la personne sont invités à actualiser les informations transmises par les directions départementales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

La mise à jour des données concernant votre structure permettra à vos interlocuteurs et à vos clients de disposer d'informations actualisées et de vous joindre facilement.

Comment procéder ?

C'est très simple. Vous pouvez accéder de façon sécurisée à l'ensemble de vos données en vous connectant au <https://3211monprofil.servicesalapersonne.gouv.fr> et en entrant votre identifiant et votre mot de passe personnels qui vous ont été



PUBLICATION DU CAHIER DES CHARGES POUR L'ÉVALUATION DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX



Les services d'aide et d'accompagnement à domicile aux personnes âgées, aux personnes handicapées et aux familles qui ont opté, en vertu du droit d'option prévu à l'article L.313-1-1 du code de l'Action sociale et des familles, pour le régime de l'autorisation prévu par ce même code, sont soumis à l'ensemble de la réglementation applicable aux structures autorisées, notamment à l'évaluation prévue à l'article L. 312-8 du CASF.

Le cahier des charges fixant les modalités de l'évaluation externe vient d'être publié, il figure en annexe du décret n° 2007-975 du 15 mai 2007. Il énonce les principes et le cadre de l'évaluation, en fixe les modalités et identifie les thématiques sur lesquelles l'évaluation doit porter.

Pour plus d'infos :

Consulter le décret n° 2007-975 du 15 mai 2007 fixant le contenu du cahier des charges pour



POUSSÉE DES ENTREPRISES PRIVÉES DANS LE SECTEUR DES SERVICES À LA PERSONNE



La DARES a récemment publié une étude intitulée « Les services à la personne en 2005 : poussée des entreprises privées » (mai 2007).

Cette étude, qui atteste du dynamisme des entreprises dans le secteur des services à la personne, corrobore les premiers résultats obtenus par l'observatoire statistique de l'Agence nationale des services à la personne.

Depuis quelques années, les entreprises font une percée très nette dans le secteur des services à la personne. Sur la seule année 2006, les structures agréées ont doublé, passant de 5.500 à 11.000 entités, avec une forte progression des entreprises. 3.644 structures possèdent l'agrément simple, 5.934 ont obtenu l'agrément qualité.

Pour plus d'infos :

DARES : www.travail.gouv.fr (rubrique Etudes et Statistiques)



Agenda

- 1^{er} juin
- 1^{er} juin
- 4 juin
- 7 juin
- 8 juin
- 11 juin

- Intervention de Michèle Zefferi à Kid'Expo (Paris, Porte de Versailles).
- Intervention de Marie-Pierre Le Breton – Journée France Initiative (PACA).
- Clôture de l'Assemblée générale de l'Assad par Bruno Arbouet, en présence de...
- Réunion du groupe de travail du Club Cesu, à l'Agence nationale des services à la personne (Paris).
- Assemblée générale du Comité national de liaison des régies de quartier (CNLRQ)...
- Réunion de l'Association des Enseignes de Services à la Personne (AESP).



SHOPI SE LANCE DANS LES SERVICES À LA PERSONNE



Les services à la personne sont désormais disponibles dans les 577 magasins de proximité Shopi. Seule condition : être titulaire de la carte de fidélité !

Des services proposés par les enseignes dans le cadre du plan Borloo de développement des services à la personne, il en existe déjà. Mais aucun distributeur n'avait fait le choix de proposer à ses clients l'ensemble des services à la personne définis en 2006. Avec ses 577 maga-

sins de proximité, Shopi est le premier à sauter le pas et à jouer les intermédiaires pour ses clients recherchant soutien scolaire, aide ménagère ou assistance à une personne âgée ou handicapée.

« Nous sommes partis de l'idée que nos magasins disposent tous d'un panneau de petites annonces, raconte Béatrice Boussard, directrice stratégie et commerce de l'enseigne. Nous nous considérons comme des professionnels de la vie facile, nous aidons les clients à résoudre les soucis du quotidien. » Concrètement, Shopi n'intervient qu'au niveau de la mise en relation entre son client et Fourmi Verte, l'une des dix enseignes, qui, au plan national, sélectionnent des prestataires. « Nous avons lancé un appel d'offres et avons sélectionné Fourmi Verte, qui offre des prestations de bon niveau et bénéficie d'une implantation rurale, ce qui corres-



pond bien à notre réseau de magasins », précise Béatrice Boussard qui insiste sur le fait qu'à aucun moment Shopi ne cherche à se laisser passer pour le prestataire de services.

WWW...

CESU

SODEXHO CHÈQUES ET CARTES DE SERVICES



Sodexho Chèques et Cartes de Services propose aux entreprises, comités d'entreprise et collectivités une gamme complète de solutions RH et sociales exonérées de charges (Chèque Restaurant, Chèque Cadeau et CESU Sodexho). Fort de nos 40 ans d'expérience, nous mettons à votre service notre savoir-faire et notre expertise. Nos experts en ingénierie sociale sauront ainsi répondre à vos préoccupations et vous accompagner dans votre projet.

CESU SODEXHO : rejoignez les nombreux clients qui nous font déjà confiance et bénéficiez de notre accompagnement personnalisé !

Depuis Janvier 2006, de nombreuses entreprises, et notamment beaucoup de TPE-TPI, ont choisi de proposer le CESU Sodexho à leurs salariés.

Elles ont ainsi pu profiter d'un accompagnement personnalisé lors de la mise en place du CESU Sodexho et depuis, nous sommes aux côtés de leurs salariés utilisateurs de CESU Sodexho.

CESU Sodexho : un accompagnement personnalisé des clients et des utilisateurs

- Mettre en place le CESU Sodexho : avec nous, c'est facile !

Parce que Sodexho Chèques et Cartes de Services a toujours eu pour ambition d'unir le service aux clients à la notion de qualité de service, nous vous accompagnons pour vous simplifier la mise en place du CESU Sodexho :

- Nous étudions avec vous la meilleure façon d'utiliser le CESU Sodexho pour

répondre aux attentes de vos salariés tout en prenant en compte la situation de votre entreprise

- Nous vous proposons des outils souples et innovants pour vous aider à communiquer auprès de vos salariés
- Nous mettons à votre disposition des outils de commande simples et adaptés à vos besoins (site Internet sécurisé, extraction de paie)

- Accompagner vos utilisateurs : c'est notre métier !

Tout au long de l'année, nous sommes aux côtés de vos utilisateurs.

Un moteur de recherche de prestataires GRATUIT

<http://moteur.pasemploiservice.com/recherche.php>

En quelques clics, les utilisateurs trouveront toutes les informations sur les prestataires de service à proximité de leur

WWW...

12 juin

• Intervention de Marie-Pierre Le Breton à la Journée de formation ADIE.

14 juin

• Caravane des Entrepreneurs, en présence de Patrick Martin, délégué territorial de l'Agence nationale des services à la personne, ...

14 et 15 juin

• Interventions de Jean-Pierre Blache et Marie-Pierre Le Breton à la Formation DRTEFP (Besançon).

15 juin

• Séminaire « mutations économiques », organisé par le ministère de l'économie, des finances et de l'emploi...

15 juin

• Première réunion du comité scientifique de l'Agence nationale des services à la personne, présidé par Michèle Debonneuil.

18 juin

• Publication du guide « Cesu Mode d'emploi » - Agence nationale des services à la personne. Ce guide, destiné...

18 juin

• Mise en ligne du rapport d'activité 2006 de l'Agence nationale des services à la personne...

WWW...

TROIS QUESTIONS AU DÉLÉGUÉ TERRITORIAL

Didier Ami, délégué territorial du Cher.



Printemps de l'emploi, avril 2007

1) Quel était l'état des lieux des services à la personne dans le département avant votre nomination ?

Une étude*, financée par la DDTEFP et le C2RA, a été menée en 2006 afin de diagnostiquer les potentialités de développement du secteur des services à la personne sur le département du Cher.

De cette étude, sont ressortis plusieurs constats :

- La proportion d'allocataires APA dans la population totale est importante (16,5 % contre 14,7 % au niveau national -2004-)
- Le nombre d'enfants et de jeunes reste peu élevé
- Le taux d'équipement collectif est faible (21 places en crèche pour 1000 enfants de moins de 3 ans - 1999)
- La part des structures agréées (prestataires et mandataires) dans l'offre de services est plus importante qu'au niveau national (46 % au niveau départemental et 38 % au niveau national) au détriment de l'emploi direct (54 % au niveau départemental et 62 % au niveau national -2004-).
- L'offre de services est structurée sur des services dits « classiques » (entretien de la maison, travaux ménagers, aide à la toilette...)
- La part du nombre d'heures (prestataires et manda-

WWW...

PREMIÈRES RENCONTRES D'INITIATIVES CITOYENNES : PRIORITÉ À L'EMPLOI VILLEFRANCHE-SUR-MER



Le Toit Citoyen a été créé, à l'origine, pour permettre aux élus des comités d'entreprise de disposer d'un lieu pour se rencontrer et échanger sur les bonnes pratiques de leur métier. Afin de favoriser l'emploi et de promouvoir les nouveaux services à la

personne, le Toit Citoyen parraine aujourd'hui « Les premières Rencontres d'Initiatives Citoyennes », destinées à permettre aux élus des collectivités :

- de s'impliquer dans le développement des services à la personne
- de favoriser le retour à l'activité des demandeurs

WWW...

BILAN DU FORUM DES ACTIVITÉS DE SERVICES À LA PERSONNE 16 MARS 2007 À LA MAISON DE L'EMPLOI DE NANCY



La Maison de l'Emploi du Grand Nancy, en collaboration avec l'ANPE Nancy Saint-Thiébaut, a organisé le 16 mars dernier, la 2ème édition du Forum Activités de Services à la personne.

L'objectif était non seulement de permettre la rencontre entre les entreprises

du secteur des services à la personne et les demandeurs d'emploi, mais aussi de faciliter l'information auprès du grand public.

Le bilan du forum, très positif, conforte l'émergence du secteur des services à la personne en Meurthe-et-Moselle. Soixante organismes agréés en 2005 ; 85 aujourd'hui. Le département confirme sa volonté de

WWW...

AIVIDANCE AIDE À LA VIE ET À LA DÉPENDANCE À NARBONNE (AUDE)



L'association « AIVIDANCE » épaula ses adhérents en leur proposant une aide à la vie et à la dépendance.

L'ensemble du personnel se mobilise jour après jour à leurs côtés, afin de répondre au mieux à leurs attentes et

besoins, que ce soit pour la garde d'enfants ou pour l'intervention d'une aide ménagère, d'une assistante de vie, d'un homme toutes mains (petit bricolage) ou du jardinage.

Elle est ouverte à tous sans restriction.

WWW...

TROISIÈME ÉDITION DU PRIX À L'INNOVATION DANS LE VAL DE MARNE APPEL À CANDIDATURES



Le Comité de Bassin d'Emploi (CBE) du sud Val de Marne organise la 3ème édition du Prix à l'Innovation, qui rassemble les porteurs de projets novateurs et durables dans

le secteur des services à la personne. C'est une opportunité exceptionnelle de valoriser le projet innovant d'une structure œuvrant dans ce secteur.

Dans un contexte où les services à la personne s'inscrivent comme un enjeu sociétal

WWW...